

La Maire de Montreuil
Dominique VOYNET



Monsieur Jean SIVARDIERE
Président de la Fédération Nationale
des Usagers des Transports
32 rue Raymond Losserand
75014 Paris

Affaire suivie par :
Cabinet de la Maire – DV/SM/14/44

Montreuil, le 18 février 2014

Monsieur le Président, *cher Jean,*

Vous le savez, je soutiens depuis longtemps les combats menés par votre fédération en faveur du développement des transports collectifs et de l'aménagement raisonné du territoire. Ils ont souvent permis d'améliorer des projets là où le point de vue des usagers était insuffisamment pris en compte.

J'ai longtemps hésité à vous contacter, mais les dernières prises de position de l'Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs de l'Est parisien (AMUTC), qui se réclame de votre fédération, ne me laissent plus le choix.

En premier lieu vous devez savoir qu'à Montreuil, et de manière historique et politiquement organisée, l'entrisme associatif est une pratique très fréquente, jugée « normale » par ceux qui le pratiquent. C'est désastreux pour la démocratie locale et l'AMUTC n'échappe malheureusement pas à la règle. Pire, l'actualité des transports est tellement brûlante et importante à Montreuil que l'association est devenue au cours des dernières années la cible principale de militants politiques qui cachent leur appartenance derrière ce paravent associatif, avec en ligne de mire les élections municipales, avec des objectifs bien éloignés de la défense des usagers des transports collectifs.

L'AMUTC doit bien être la seule association de votre fédération qui défende la voiture en ville, s'oppose avec véhémence à toute action qui viserait à en réduire l'importance, et qui a enfourché depuis quelques mois un cheval de bataille assez surprenant quand on connaît la FNAUT et ses objectifs : empêcher qu'une portion d'autoroute urbaine, qui balafre Montreuil depuis 40 ans, soit supprimée au profit de l'arrivée d'un tramway...

Cette association promeut par exemple les positions du seul maire opposé au tracé du tramway (celui de Noisy-le-Sec) parmi les 5 communes concernées par le prolongement. Je précise qu'elle persiste à défendre cette position pour le moins surprenante, alors que l'enquête publique a eu lieu, que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable et sans réserve et que pour la première fois depuis plus de 10 ans, ce dossier tant attendu par les habitants sort de l'ornière.

La seule crainte qui pèse désormais sur sa réalisation est le recours déposé par le maire de Noisy-le-Sec, qui est donc soutenu par l'AMUTC, certains des membres de l'AMUTC siégeant dans les « comités de campagne » de différents candidats aux élections. Cette convergence de vue n'est évidemment, vous l'aurez compris, pas un hasard !

Je ne suis pas candidate à ma réélection. Je n'ai donc pas d'intérêt personnel à défendre dans cette affaire. Mais c'est justement cette liberté qui me permet de vous écrire aujourd'hui, en tant que militante de toujours de la défense des transports publics.

La situation de votre association à Montreuil n'est pas normale, elle ne sert pas votre (notre) cause mais utilise l'aura de votre fédération dans des objectifs différents, et il me semble important de vous avertir afin que mon successeur quel qu'il soit, et les habitants de Montreuil, puissent vraiment faire avancer la cause des transports collectifs.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire, et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

Amitiés,

Dominique VOYNET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'V' followed by a horizontal line.